



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune du Plessis-Robinson

MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

de l'étude d'impact du dossier de permis de construire
n° PC 09206021 1376 pour le projet de construction de 282 logements
au 18 avenue Edouard Herriot au Plessis-Robinson

Conformément à l'article L.123-19 du code de l'environnement, le dossier relatif au permis de construire n° PC 09206021 1376 pour la construction de 282 logements au 18 avenue Edouard Herriot au Plessis-Robinson, complété de l'étude d'impact et ses annexes, de l'avis de l'autorité environnementale, du mémoire en réponse, est mis à la disposition du public **du 29 août 2022 à 8h30 au 28 septembre 2022 à 17 h**, avant approbation.

La mise à disposition est organisée par la Commune du Plessis-Robinson, autorité compétente pour délivrer le permis de construire : Centre Administratif Municipal – 3 place de la Mairie – 92350 Le Plessis-Robinson (01.46.01.44.23 – urbanisme@plessis-robinson.com.)

L'ensemble du dossier sera consultable selon les modalités suivantes :

- au service de l'Urbanisme - 3 place de la Mairie 92350 LE PLESSIS-ROBINSON (Centre Administratif Municipal) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00,
- sur le site internet : <http://mad-plessis-robinson.enquetepublique.net>
- via un lien internet depuis le site internet de la ville du Plessis-Robinson (www.plessis-robinson.com - rubrique Service Urbanisme) ;
- depuis un poste informatique situé au service de l'Urbanisme du Plessis-Robinson.

Le public pourra faire ses observations :

- sur un registre à feuillets non mobiles, au service de l'Urbanisme du Plessis-Robinson aux heures d'ouverture mentionnées ci-dessus ;
- sur le registre dématérialisé hébergé sur le site internet suivant : <http://mad-plessis-robinson.enquetepublique.net>
- par voie électronique à l'adresse suivante : mad-plessis-robinson@enquetepublique.net
- par voie postale à l'adresse suivante : Centre Administratif Municipal – Service de l'Urbanisme –MAD VINCI - 3 place de la Mairie – 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Toutes les observations devront être reçues au plus tard le 28 septembre 2022 à 17 h.

Cet avis sera :

- mis en ligne sur le site internet de la Ville du Plessis-Robinson
- affiché sur site : 1 affiche au 18 avenue Edouard Herriot et 1 affiche angle avenue Paul Langevin
- publié dans deux journaux départementaux

La décision pouvant être adoptée au terme de la participation du public : délivrance du permis de construire n° PC 09206021 1376 par la Commune du Plessis-Robinson, autorité compétente.